

CONDITIONS GÉNÉRALES DE SERVICES

Date de dernière mise à jour : 04 mars 2025

Cachet est une **entreprise individuelle (EI)** de droit français, immatriculée au Registre National des Entreprises sous le numéro 939 088 548 et dont le siège social est sis **95, chemin de la Granière à Aups**, représentée par **Madame Nathalie Lirot** (le « **Prestataire** »).

Le Prestataire peut être joint aux coordonnées suivantes :

- **adresse email : contact@cachetstudio.fr**
- **adresse postale : 95, chemin de la Granière 83630 Aups**
- **numéro de téléphone : 0603153398**

Article 1 - CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de services (les « **Conditions Générales** ») s'appliquent aux services suivants (les « **Services** ») fournis par le Prestataire à tout consommateur et non-professionnel désirant en bénéficier (le « **Client** ») :

- **Conseil en agencement et décoration d'intérieur et réalisation de plans d'architecture d'intérieur.**
*Ces prestations peuvent notamment comprendre, selon les termes et conditions spécifiques de l'intervention arrêtés entre le Client et le Prestataire dans le bon de commande applicable (le « **Bon de Commande** ») :*
 - *état des lieux - analyse de l'existant, métré ;*
 - *proposition d'aménagement, de matériaux, de couleurs, de mobilier ;*
 - *réalisation de plans 2D, 3D, perspectives (ces plans ne sont pas des plans d'exécution) ; ainsi que*
 - *toutes autres prestations proposées sur le site internet du Prestataire à destination des Clients (le « **Site** »).*

Toute commande de Services nécessite, de la part du Client, (i) l'acceptation préalable sans restriction ni réserve des présentes Conditions Générales et (ii) la signature d'un Bon de Commande. Par conséquent, le Client déclare avoir pris connaissance et accepter les Conditions Générales, et avoir la capacité de contracter avec le Prestataire par la signature des présentes avant toute signature du Bon de Commande applicable.

Les Conditions Générales sont applicables sous réserve de toute stipulation contraire ou dérogatoire figurant au Bon de Commande ou à des conditions particulières le cas échéant conclues entre le Prestataire et le Client concerné.

Compte tenu des évolutions possibles de l'activité du Prestataire et/ou du Site, le Prestataire se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier les présentes Conditions Générales. En conséquence, le Prestataire invite les Clients à prendre de nouveau connaissance des Conditions Générales avant toute nouvelle signature d'un Bon de Commande. La version des Conditions Générales à jour sera également rendue disponible sur le Site, imprimable et téléchargeable à tout moment.

Les Conditions Générales s'entendent sans préjudice des dispositions légales applicables et notamment celles prévues par le Code de la Consommation.

Article 2 - COMMANDES

Chaque commande de Services donne lieu à l'établissement d'un devis établi gratuitement et détaillé, d'une durée de validité d'un mois (1) mois à compter de sa date d'émission par le Prestataire.

La commande est définitive dès acceptation du devis et signature du Bon de Commande associé par le Client.

Le Bon de Commande, la nature des Services et leurs modalités d'exécution ne pourront par la suite être modifiés sans l'accord préalable et écrit du Prestataire.

Article 3 – CONDITIONS TARIFAIRES

3.1. Tarifs applicables

Les tarifs en vigueur sont les tarifs indiqués sur le Site. Ces tarifs sont toutefois des montants indiqués « *à partir de* », ne sont pas contractuels, et susceptibles d'évoluer régulièrement.

Par conséquent, le prix spécifique et total des Services est défini par le Bon de Commande (le « **Prix** »). Ce Prix est ferme et ne peut être révisé pendant la durée d'exécution des Services une fois le Bon de Commande signé, les parties renonçant expressément à se prévaloir des dispositions de l'article 1195 du Code civil.

En cas de demande particulière additionnelle du Client pendant la durée d'exécution des Services, dûment acceptée par écrit par le Prestataire, les coûts ou frais y afférents feront l'objet d'une facturation spécifique complémentaire aux tarifs en vigueur au jour de ladite modification.

Les frais engagés pour l'exécution des Services pourront faire l'objet d'une facturation complémentaire au Client (frais de déplacement, hébergement, débours, etc.) selon l'accord des parties figurant dans le Bon de Commande. En outre, toute modification des tarifs résultant, le cas échéant, d'une augmentation de la taxe sur la valeur ajoutée ou la création de toute nouvelle taxe assise sur le prix des Services sera immédiatement et automatiquement appliquée aux Services en cours.

3.2. Paiement

Pour la prestation « *Pack conception aménagement et décoration* », un **acompte de 30%** du prix total de la prestation sera exigible dès la signature du devis, puis 30% supplémentaires avant la présentation de l'avant-projet définitif, le solde étant facturé et exigible avant la remise du dossier complet au format PDF par le Prestataire. La remise du dossier complet est conditionnée au paiement intégral de la prestation en principal et en intérêts, dans le cas contraire, celui-ci ne sera pas remis immédiatement au Client.

Pour la prestation « *Accompagnement à la réalisation* », un **acompte de 40%** du prix total de la prestation sera exigible dès la signature du devis, le solde de 60 % étant facturé et exigible avant le dernier rendez-vous avec le Client.

Pour toutes les autres prestations, le paiement du prix total sera exigible dès la signature du devis et avant le début de la prestation.

3.3. Annulation de la commande de Services

En cas d'annulation par le Client d'une commande confirmée par la signature d'un Bon de Commande et sans préjudice de tous dommages et intérêts complémentaires :

- l'acompte éventuellement versé à la commande par le Client restera acquis de plein droit au Prestataire et ne donnera lieu à aucun remboursement ;
- en l'absence d'acompte, une somme correspondant à 30% du Prix hors taxes des Services sera due au Prestataire et facturée au Client.

Réciproquement, en cas d'annulation par le Prestataire d'une commande confirmée par la signature d'un Bon de Commande, seul le travail effectué antérieurement à la date de résiliation, et matérialisé par les documents présentés et/ou livrés au Client seront facturés. Si le montant de cette facturation est supérieur au montant de l'acompte versé par le Client, celui-ci sera redevable du reliquat, et devra s'en acquitter sous dix (10) jours à réception de la facture. Dans le cas contraire le Prestataire s'engage à rembourser le Client du montant trop-perçu, dans les mêmes délais. Dans la mesure où le Client aura été livré et facturé à hauteur de la quantité de services et livrables fournis par le Prestataire dans le cadre des Services, il ne peut en aucun cas prétendre à une quelconque indemnisation pour préjudice causé par la résiliation du contrat.

3.4. Exécution immédiate des Services

Conformément à l'article L. 221-10 du Code de la Consommation et sauf exceptions visées à ce même article, lorsque la commande a été souscrite hors établissement du Prestataire au sens de l'article L. 221-1 du Code de la Consommation, l'exécution et le paiement des Services ne pourront avoir lieu avant l'expiration d'un délai de sept (7) jours à compter de la conclusion du Bon de Commande par le Client, sauf demande expresse en sens contraire du Client recueillie dans les conditions prévues à l'article L. 221-25 du Code de la Consommation.

Article 4 - CONDITIONS DE FACTURATION ET DE PAIEMENT

Les modes de paiement suivants peuvent être utilisés par le Client :

- **Virement bancaire**
- **Chèque bancaire**

En présence d'un paiement par chèque, ce dernier doit être émis par l'une d'une banque domiciliée en France métropolitaine ou à Monaco. L'encaissement est effectué immédiatement, ou selon les conditions convenues entre le Prestataire et le Client dans le Bon de Commande.

En aucun cas les paiements ne peuvent être suspendus ni faire l'objet d'une quelconque compensation sans accord préalable et écrit entre le Prestataire et le Client. Toute suspension, déduction ou compensation opérée unilatéralement par le Client sera traitée comme un défaut de paiement et entraînera toutes les conséquences d'un retard de paiement.

En cas de retard de paiement de l'une quelconque des échéances, le Prestataire se réserve notamment le droit, sans préjudice de toute autre action qu'il serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client :

- d'appliquer des intérêts de retard au taux de trois (3) fois le taux d'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle le paiement était dû, calculés par jour de retard à compter de la date de l'échéance de la facture jusqu'à la date de paiement effectif et (ii) une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante (40) euros ; et/ou
- d'exiger le paiement immédiat de l'ensemble des sommes à devoir au titre des Services, celles-ci devenant immédiatement exigibles quelle que soit leur échéance initialement prévue ; et/ou

- de réduire, suspendre ou annuler l'accès aux Services, et, en cas de persistance du non-paiement pendant soixante (60) jours à compter de leur date d'exigibilité, résilier le Bon de Commande, étant précisé que les paiements resteront dus par le Client ; et/ou
- de refuser toute nouvelle commande ou exiger pour toute nouvelle commande un paiement comptant ou une garantie pour la bonne exécution des engagements.

Il est expressément convenu que le Client est valablement mis en demeure de payer par la seule exigibilité du Prix des Services, conformément aux dispositions de l'article 1344 du Code civil. Par conséquent, les actions listées ci-dessus seront applicables de plein droit, sans nécessité de recours à une mise en demeure préalable.

Article 5 - MODALITÉS DE FOURNITURE DES SERVICES

Le Prestataire n'est tenu de fournir les Services commandés par le Client qu'en cas de paiement (partiel ou total, le cas échéant, conformément aux dispositions du Bon de Commande applicable) du Prix et encaissement effectif de celui-ci dans les conditions ci-avant indiquées à l'article 3.

Les Services sont fournis à la date ou dans le délai figurant dans le Bon de Commande, au lieu convenu avec le Client et préalablement accepté par le Prestataire.

Le Prestataire déclare disposer des compétences, de l'expérience et des moyens nécessaires pour fournir les Services, et assumera la pleine responsabilité tant de l'exécution des Services que de l'organisation du travail.

Le Prestataire fournira les Services de bonne foi et mettra en œuvre toutes les diligences requises pour l'exécution de ses obligations au titre des présentes Conditions Générales, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires et des droits de tiers.

Notamment, le Prestataire s'engage à :

- apporter tous les soins requis par la diligence professionnelle et les usages de la place à l'exécution des Services ;
- mettre le cas échéant en œuvre ou à disposition les moyens adéquats pour l'exécution des Services ;
- en l'absence d'exécution immédiate des Services, faire ses meilleurs efforts pour assurer le respect du délai ou calendrier figurant dans le Bon de Commande.

Le Prestataire collaborera activement et de bonne foi avec le Client en tous domaines, en vue de la bonne exécution des Services, et informera immédiatement le Client de toute difficulté ou de tout litige survenu au cours de l'exécution de sa mission.

Le Prestataire fournira les Services en totale indépendance et autonomie. Le Prestataire ne disposera pas du pouvoir ou de l'autorité pour prendre des décisions, engagements, ou conclure des contrats au nom et pour le compte du Client, de quelque manière que ce soit, sauf mandat écrit préalable et spécial donné par le Client.

Le Client prend acte que les Services rendus par le Prestataire ont seulement pour objet de renseigner sur les différentes possibilités de changements (espace, couleur, matériaux, lumière). Les Services rendus n'ont en aucun cas valeur de consultation auprès d'un bureau d'étude.

Une fois la prestation de Services au titre du Bon de Commande terminée, le Client ne pourra pas opposer au Prestataire des arguments subjectifs (de goût, par exemple) pour justifier le recommencement du travail remis ou le refus du paiement du Prix des prestations pour lesquelles il s'est engagé.

Article 6 – OBLIGATIONS DU CLIENT

Le Client collabore activement et de bonne foi avec le Prestataire en tous domaines en vue de la bonne exécution des Services.

Il communique notamment des informations et documents au caractère complet, précis, exact et sincère et prend les décisions raisonnablement nécessaires dans les délais requis pour l'exécution des Services. Le Prestataire sera autorisé à utiliser tout élément communiqué par le Client pour les besoins de la réalisation des Services ou obtenu par le biais de sources d'informations publiques généralement considérées comme fiables et à présumer, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée, que cet élément est exact, précis, sincère, complet et ne comporte pas d'inexactitude ou d'insuffisance susceptible d'en altérer la portée.

Le Client ne peut modifier, en cours d'exécution des Services, leur nature ou leurs modalités de fourniture, sauf accord préalable et écrit du Prestataire.

Il s'engage à informer immédiatement le Prestataire de toute difficulté, réserve ou de tout litige survenu au cours de l'exécution des Services, afin de permettre le cas échéant un règlement amiable de la situation.

Le Client verse le Prix des Services dans les conditions et selon les modalités prévues aux présentes.

Article 7 – RÉCLAMATIONS

Le Prestataire peut être contacté en utilisant les coordonnées figurant en-tête des présentes Conditions Générales.

En cas d'exécution défectueuse des Services, le Client devra notifier le Prestataire et formuler ses griefs, ses réserves et les justificatifs pertinents dans un délai de sept (7) jours calendaires suivant l'exécution jugée défectueuse, afin de permettre au Prestataire de faire ses meilleurs efforts en vue de parvenir à un règlement amiable de la situation dans un délai de trente (30) jours calendaires suivant la notification initiale du Client.

A défaut de réserves ou de réclamations expressément émises par le Client lors de l'exécution des Services ou dans les sept (7) jours calendaires suivant leur réception, aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée par le Prestataire.

Article 8 - RESPONSABILITÉ DU PRESTATAIRE

Les prestations réalisées par le Prestataire ne sont soumises qu'à une simple obligation de moyens et non à une obligation de résultat. Il est convenu que la responsabilité du Prestataire ne peut être engagée uniquement que pour les dommages directs et prévisibles résultant des Services, et que sa responsabilité est plafonnée au montant des Services rendus au titre du Bon de Commande applicable.

Lorsqu'il y a une mise en relation d'un Client avec un prestataire extérieur, le Client conserve le libre choix de l'entreprise à qui il souhaite confier ses travaux et le Prestataire n'interfère d'aucune manière que ce soit dans la relation contractuelle, étant précisé que l'entreprise tierce n'agit pas comme sous-traitant du Prestataire. Ainsi, le devis concernant les travaux sera directement émis par l'entreprise tierce et aucun paiement ne transitera par le Prestataire.

Dès lors, lorsque que le Prestataire intervient sur de l'accompagnement lors du suivi des travaux, tout manquement contractuel, retard, malfaçon ou vice caché, imputable à un tiers ne saurait en aucun cas lui être reproché et engager sa responsabilité.

En aucun cas, le Prestataire n'agit comme architecte DPLG, maître d'œuvre ou assistant à maîtrise d'ouvrage. Il appartient au Client de vérifier auprès des prestataires extérieurs la faisabilité technique de l'opération envisagée (pose de matériaux, démolition de murs ou cloisons, etc...).

Toutes les garanties légales ou contractuelles offertes au Client dans le cadre de la réalisation de travaux, le sont directement par les prestataires concernés (garantie décennale etc.).

En cas de litige, le Client ne pourra se retourner que vers le prestataire en cause. Le Prestataire recommande à ses Clients de souscrire une assurance dommage ouvrage (DO) avant le démarrage d'un chantier, conformément à la loi du 4 janvier 1978.

En conséquence de ce qui précède, la responsabilité du Prestataire ne saurait être engagée en cas d'inexécution totale ou partielle du contrat conclu par le Client avec le prestataire extérieur.

En outre, le Prestataire n'encourt aucune responsabilité :

- quant aux informations, documents et photos, transmis par le Client, dont le contenu reste sous sa responsabilité pleine et entière. Le Prestataire s'appuie exclusivement sur des informations communiquées par le Client pour effectuer les prestations commandées et ne saurait en conséquence être responsable d'informations erronées transmises ;
- quant à la réalisation et la mise en œuvre par le Client, des préconisations de décoration et d'aménagement fournies par le Prestataire, pour tous les dommages de quelque nature que ce soit, qui pourraient résulter de l'exécution des propositions de décoration et d'aménagement préconisées par le Prestataire et réalisées directement ou indirectement par le Client.

Lorsque le Prestataire fournit des plans au Client, ces plans n'ont pas vocation à être directement destinés à la réalisation ou à l'exécution des travaux. Ils sont donc transmis à titre indicatif. Le Client doit s'assurer que le prestataire extérieur produira son propre plan après validation des côtes définitives et avant l'exécution des travaux.

L'ensemble des pièces écrites et graphiques transmises par le Prestataire ne pourront se substituer en aucun cas aux plans d'exécution techniques (les implantations réseaux divers, plomberie, électricité, fluides divers, etc.) ou tout autre forme de conception nécessaire à la réalisation des travaux préalables aux travaux d'aménagement et de décoration intérieure.

En conséquence de ce qui précède, la responsabilité du Prestataire ne saurait être engagée dans l'hypothèse où le prestataire extérieur se serait appuyé exclusivement sur les plans établis par le Prestataire sans avoir pris la précaution de reprendre les côtes et d'effectuer ses propres plans d'exécution.

Plus généralement, la responsabilité du Prestataire ne saurait être engagée :

- en cas de manquement à une quelconque obligation résultant d'un cas fortuit, d'un événement de force majeure au sens de l'article 1218 du Code Civil ou du fait du Client ou d'un tiers ;
- dans le cas où les informations, données, instructions, directives ou supports communiqués par le Client sont erronés ou incomplets, et plus généralement dans le cas où l'inexécution ou l'exécution défectueuse des Services résulte en tout ou partie du comportement, d'un manquement ou d'une carence du Client ;
- en cas d'utilisation des livrables délivrés au titre des Services pour un objet ou une finalité différents de ceux pour lesquels le Prestataire est intervenu, de mise en œuvre erronée des recommandations du Prestataire ou d'absence de prise en compte des réserves émises par le Prestataire ;

- en cas de non-respect de la législation du pays dans lequel les Services sont fournis, qu'il appartient au Client, qui est seul responsable du choix des Services demandés, de vérifier.

Pour finir, l'utilisation et la navigation sur le Site se font sous la responsabilité de l'Utilisateur. Le Prestataire décline toute responsabilité et ne pourra être tenu pour responsable de tous dommages ou virus qui pourraient affecter l'équipement informatique ou tout autre matériel lors de l'accès au Site, de l'utilisation du Site ou de la navigation sur le Site, du téléchargement de tout contenu, données, textes, images ou fichiers à partir du Site.

Article 9 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Sauf accord préalable écrit du Prestataire, le Prestataire est le propriétaire exclusif de tous les droits de propriété intellectuelle portant sur les éléments et le savoir-faire communiqués au Client dans le cadre de la fourniture des Services, et notamment de façon non limitative sur la charte graphique, le titre, la forme, le plan et la structure des informations et documents communiqués, les textes, les logos, les marques, les images et photographies, les animations et vidéos, les slogans, les bases de données et plus généralement tout ou partie des éléments communiqués.

En conséquence, les présentes Conditions Générales n'entraînent le transfert d'aucun de ces droits de propriété intellectuelle au profit du Client. Tous les documents fournis sont destinés à l'usage personnel du client, le client s'interdisant toute reproduction, revente partielle ou totale de ces documents.

Par exception à ce qui précède, le Prestataire concède au Client, sous réserve du respect par ce dernier des présentes Conditions Générales, un droit non exclusif et non cessible d'accéder aux éléments communiqués dans le cadre de la fourniture des Services et dont il détient la pleine propriété, de les télécharger et de les imprimer le cas échéant dans le cadre d'une utilisation interne personnelle et non commerciale.

Le Prestataire et le Client s'engagent réciproquement à une obligation générale de confidentialité portant sur toute information orale ou écrite, quelle qu'elle soit et quel qu'en soit le support, échangés dans le cadre de la prestation, et ce pendant toute la durée du contrat et même après son échéance

En outre, la structure générale, ainsi que tous les documents, informations, textes, graphiques, images, photographies ou tout autre contenu diffusés sur le Site ou sur tout autre support font l'objet d'une protection au titre du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle pour le monde entier et sont la propriété du Prestataire ou ont fait l'objet d'une autorisation de publication et de diffusion. En conséquence, et conformément au Code de la Propriété Intellectuelle français, seule l'utilisation pour un usage privatif est autorisée, sous réserve de dispositions légales ou réglementaires applicables plus restrictives.

Toute reproduction totale ou partielle du Site ou d'un de ses éléments sans autorisation expresse et préalable du Prestataire est interdite. Toute représentation, altération, modification ou reproduction de ce site, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon, sanctionnée par les tribunaux français compétents.

Article 10 - DONNÉES PERSONNELLES

10.1 Nature des données à caractère personnel collectées

Le Prestataire s'engage à ne collecter que des données à caractère personnel adéquates, pertinentes et limitées à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées. Aucune donnée à caractère

personnel considérée comme « sensible », telle que l'origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, philosophiques ou religieuses ne saurait être demandée ni collectée auprès du Client.

Le Client est informé par les présentes de ce que les données à caractère personnel signalées comme étant obligatoires sur les formulaires et recueillies dans le cadre du service décrit dans les présentes sont nécessaires à la réalisation de la Prestation. Parmi les données à caractère personnel du Client que le Prestataire collecte auprès de lui peuvent figurer :

- Ses noms et prénoms
- Son adresse postale
- Son adresse email
- Son numéro de téléphone
- Son genre

10.2 Finalité du traitement des données à caractère personnel

Des données personnelles sont susceptibles d'être collectées et utilisées par le Prestataire aux fins de permettre la fourniture des Services, et peuvent être transmises aux sociétés chargées de la gestion, de l'exécution et du traitement des opérations de paiement.

Les données collectées sont également susceptibles d'être utilisées dans le cadre de la gestion des relations commerciales afin d'établir des statistiques, d'effectuer des études de marché et de comportement et de permettre au Prestataire d'améliorer et de personnaliser les Services.

10.3 Conservation, sécurité et confidentialité des données à caractère personnel

Les données personnelles collectées sont traitées et stockées dans des conditions visant à assurer leur sécurité et sont conservées pour la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités visées à l'article 10.2 des présentes Conditions Générales ci-avant. Au-delà de cette durée, elles seront conservées à des fins exclusivement statistiques et ne donneront lieu à aucune exploitation, de quelque nature que ce soit.

Ces données peuvent également être conservées à des fins de sécurité et de conservation, afin de respecter les obligations légales et réglementaires auxquelles le Prestataire est soumis.

Le Prestataire s'engage à mettre en place des mesures de sécurité techniques et organisationnelles en vue de garantir la sécurité, l'intégrité et la confidentialité de toutes les données à caractère personnel, afin d'empêcher que celles-ci soient déformées, endommagées ou que des tiers non autorisés y aient accès.

Toutefois, il est précisé qu'aucune mesure de sécurité n'étant infaillible, le Prestataire ne saurait garantir une sécurité absolue aux données à caractère personnel du Client.

10.4 Transfert des données à caractère personnel

Aucun transfert de données à caractère personnel n'est réalisé hors de l'Union Européenne.

Sauf dans le cas où un tiers, impliqué dans le cadre de la prestation des Services, demanderait au Client d'accepter une charte de confidentialité et des conditions d'utilisations qui lui sont propres, ledit tiers ayant reçu communication des données à caractère personnel de l'Utilisateur s'est engagé à traiter ses données à caractère personnel uniquement pour la mise en œuvre des Services du Prestataire.

Le Prestataire s'engage à ne jamais partager les données à caractère personnel du Client, sans avoir obtenu son consentement préalable, avec des sociétés tierces à des fins marketing et/ou commerciales.

Toutefois, le Prestataire pourra être amené à divulguer des données à caractère personnel du Client aux autorités administrative ou judiciaire lorsque leur divulgation est nécessaire à l'identification, l'interpellation ou la poursuite en justice de tout individu susceptible de porter préjudice aux droits du Prestataire, de tout autre client ou d'un tiers. Le Prestataire peut enfin être légalement tenu de divulguer les données à caractère personnel de l'Utilisateur et ne saurait dans ce cas s'y opposer.

10.5 Droits du Client sur ses données à caractère personnel

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 du 27 avril 2016 (« RGPD »), tout Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données personnelles le concernant, qu'il peut exercer directement auprès du Prestataire en le contactant à l'adresse électronique **contact@cachetstudio.fr** ou à l'adresse postale suivante : 95, chemin de la Granière 83630 Aups, en joignant à sa demande une copie d'un titre d'identité.

En outre, dans les limites posées par la loi, le Client dispose également du droit de s'opposer au traitement, de le limiter, de décider du sort post-mortem de ses données, de retirer son consentement à tout moment et du droit à la portabilité des données à caractère personnel fournies.

Article 11 – DURÉE - RÉSILIATION

Les présentes Conditions Générales sont conclues pour la durée de fourniture des Services au Client, telle que mentionnée le cas échéant dans des conditions particulières ou dans le bon de commande.

Article 12 - REFERENCEMENT

Le Client accepte que le Prestataire puisse faire figurer parmi ses références les travaux accomplis dans le cadre de la présente prestation des Services.

Le client ne s'opposera d'aucune façon au partage des travaux sur lesquels figurent des photos du lieu de la prestation et des avis.

Article 13 - RÉTRACTATION

Le cas échéant, lorsqu'une commande de Services a été souscrite par un Client consommateur à distance, hors établissement du Prestataire au sens de l'article L.221-1 du Code de la Consommation, le Client dispose d'un délai de rétractation de quatorze (14) jours francs à compter du jour de la signature du bon de commande, la computation du délai s'effectuant selon les modalités prévues à l'article L.221-19 du Code de la Consommation.

Le Client pourra notifier sa décision de se rétracter de sa commande au moyen du formulaire de rétractation figurant en Annexe des présentes ou d'une déclaration claire et dénuée d'ambiguïté à l'adresse postale ou électronique du Prestataire.

Le Prestataire accusera le cas échéant réception de la demande de rétractation conforme.

Le cas échéant, le remboursement du prix versé par le Client pour les Services interviendra dans un délai de quatorze (14) jours à compter du jour où le Prestataire aura été informé de la décision de rétractation de sa commande par le Client, en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client lors de la

transaction initiale. A cet égard, il est précisé qu'en cas de demande expresse du Client d'exécution des Services avant la fin du délai de rétractation, ce dernier devra s'acquitter du prix des Services dont il a bénéficié préalablement à sa rétractation, conformément aux dispositions de l'article L.221-25 du Code de la Consommation.

Nonobstant ce qui précède, il est précisé que le droit de rétractation ne s'appliquera pas pour la fourniture des services visés à l'article L.221-28 du Code de la Consommation, notamment en cas de fourniture de Services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable du Client et renonciation à son droit de rétractation.

Article 14 - NOTIFICATIONS

Toute notification ou convocation écrite requise ou permise en vertu des stipulations des présentes sera valablement effectuée si elle est adressée par lettre remise en main propre ou par porteur contre reçu de livraison, par courrier recommandé avec avis de réception, ou par courrier électronique avec accusé de réception (sauf en cas de résiliation des présentes), adressé aux coordonnées de la partie concernée, chaque partie élisant domicile en son siège social.

Tout changement de coordonnées d'une partie pour les besoins des présentes devra être notifié à l'autre partie selon les modalités prévues ci-dessus.

Les notifications adressées en mains propres ou par porteur seront présumées avoir été faites à leur date de remise au destinataire, telle qu'attestée par le reçu de livraison. Les notifications faites par courrier recommandé avec avis de réception seront présumées avoir été faites à la date de leur première présentation à l'adresse du destinataire. Les notifications faites par courrier électronique seront présumées avoir été faites à la date d'envoi du courrier électronique.

Article 15 - AUTONOMIE ET ABSENCE DE RENONCIATION

Si l'une quelconque des stipulations des présentes Conditions générales était déclarée nulle ou inapplicable pour quelque cause que ce soit en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision de justice devenue définitive, elle serait réputée non écrite et les autres stipulations resteraient en vigueur.

Le fait pour le Prestataire de ne pas se prévaloir à titre temporaire ou permanent d'une ou de plusieurs stipulations des Conditions Générales n'emportera en aucun cas renonciation.

Article 16 – MODIFICATION

Le Prestataire se réserve le droit de modifier à tout moment le contenu des présentes Conditions Générales pour la passation de nouvelles commandes de Services.

Toute commande consécutive à une modification apportée aux Conditions Générales emportera acceptation par chaque Client de la nouvelle version des Conditions Générales qui lui sera communiquée.

Article 17 - LITIGES

Conformément aux articles L. 612-1 du Code de la consommation, tout différend ou litige dit de consommation, sous réserve de l'article L. 612-2 du Code de la consommation, peut faire l'objet d'un règlement amiable par médiation auprès d'un service de médiation choisi d'un commun accord par le Prestataire et le Client.

Tous les litiges auxquels les Conditions Générales pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, interprétation, exécution, résiliation, leurs conséquences et leurs suites, seront soumis au tribunal de commerce de Draguignan.

Article 18 - DROIT APPLICABLE & LANGUE

Les présentes Conditions Générales et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français. Elles sont rédigées en langue française. En cas de traduction en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français fera foi en cas de litige.

Article 19 – SIGNATURE ELECTRONIQUE

Conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil, les présentes Conditions Générales sont signées électroniquement par le Client, à la date indiquée au Bon de Commande. Le Client reconnaît et accepte que la signature électronique via DocuSign ou Yousign, qui est conforme au règlement européen eIDAS (UE) 910/2014, soit utilisée pour la signature des présentes Conditions Générales.

Le Client reconnaît avoir reçu toutes les informations nécessaires à la signature électronique des présentes Conditions Générales et avoir signé les présentes Conditions Générales par voie électronique en toute connaissance de la technologie utilisée et de ses modalités, et renonce en conséquence à toute réclamation ou action mettant en cause la fiabilité de ce système de signature électronique ou son intention de signer les présentes Conditions Générales à cet égard.

En outre, conformément aux dispositions de l'article 1375 du Code civil, l'obligation de remettre un exemplaire original n'est pas nécessaire comme preuve des engagements et obligations du Client au titre des présentes Conditions Générales. La remise d'une copie électronique des présentes Conditions Générales directement par DocuSign ou Yousign au Client constituera une preuve suffisante et irréfutable des engagements et obligations du Client au titre des présentes Conditions Générales.

« Je reconnais avoir pris connaissance et j'accepte les présentes Conditions Générales »

Le Client

Annexe : Formulaire de rétractation

Si le Client souhaite faire valoir son droit de rétractation - dans le respect des conditions prévues à l'article 11 des présentes Conditions Générales, il a la possibilité d'utiliser le formulaire ci-dessous :

À l'attention de:

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la prestation de services suivante :

-Nom(s) et référence(s) de(s) commande(s) :

-Commandé(s) le :

Nom du client à l'origine de la commande :

Adresse du client à l'origine de la commande :

Signature du client :